

Aristote, *Métaphysique*

Introduction et résumé général des séances de 2016

Gunnar Declerck

Le traité appelé *Métaphysique*, auquel Aristote se référait sous le nom de *Philosophie première* (le qualificatif de *Métaphysique* ne lui est venu que plus tard, par les éditeurs et commentateurs d'Aristote) appartient aux écrits dits ésotériques d'Aristote. On sait qu'Aristote distinguait deux types d'écrits et dispensait deux sortes de cours basés : les écrits et cours *ésotériques*, qui s'adressaient aux seuls initiés, aux disciples déjà exercés, et les écrits et cours *exotériques*, qui étaient donnés en public, destinés à tout le monde. Seule une partie de ses écrits ésotériques nous sont parvenus, parfois sous forme des notes des disciples ou des brouillons des leçons.

La *Métaphysique* est un traité réputé d'abord difficile, notamment en raison de son caractère inachevé : il comporte ainsi des redites ou des incohérences, et son style n'a pas été travaillé pour en faciliter la lecture (les traducteurs font heureusement un travail de clarification). Qu'Aristote en soit bien l'auteur ne fait pas de doute parmi ses exégètes même s'il y a débat sur certaines parties, mais des parties non essentielles de l'ouvrage (par ex. récapitulant ce qu'Aristote dit dans d'autres traités, comme la *Physique*).

L'ouvrage est organisé en 14 livres désignés par des lettres grecs et également des chiffres romains de I à XIV. L'objet de l'ouvrage est l'ontologie fondamentale, soit l'élaboration d'une théorie de l'être, et ce, d'abord à travers l'analyse des différents types d'étants, ou, si l'on préfère, les différentes « manières d'être » qu'on peut distinguer. Le point de départ de l'enquête d'Aristote est le constat que *l'être se dit de multiples manières*, au sens où de multiples choses sont assumées « être » dans le langage (on traduit également parfois avec la formule d'allure plus simple : « 'être' a plusieurs sens »). Au passage, l'enquête ontologique d'Aristote prend donc plus ou moins explicitement ancrage dans le langage, qui constitue une sorte de fil d'Ariane pour l'analyse des manières d'être : les différents types d'étants, les différentes manières dont quelque chose peut « être », sont d'abord indiquées par le langage.

L'ontologie d'Aristote est centrée sur la substance, à savoir cela qui persiste dans le devenir, maintient son identité dans le changement, et se trouve qualifié par des prédicats. (Aristote définit souvent la substance comme *ce qu'est* quelque chose, il l'assimile donc à ce qu'on appelle *la quiddité*. Les deux caractérisations ne sont pas exclusives toutefois.¹) La substance (*ousia*) a un primat ontologique, c'est la catégorie d'étant première, et les autres étants (par ex. les qualités) sont ontologiquement dépendant de la substance : ils en constituent des déterminations. Par ex., là où quelque chose se trouve, à quel moment, avec quoi ce quelque chose est en relation, quelle est la couleur, la taille, de ce quelque chose, etc.

Pour l'atelier de lecture, nous nous sommes focalisés sur les parties de la *Métaphysique* centrées sur la notion de possible (ce qu'Aristote appelle la puissance : *dunamis*, également traductible par capacité), à savoir principalement le **livre Thêta**. Nous avons également lu :

¹ « En *Métaphysique* Z.3, Aristote présente quatre explications possibles de ce qu'est la substance de x. Elle peut être « (i) l'essence de x ou (ii) des prédicats universels de x, ou (iii) un genre auquel x appartient, ou (iv) un sujet dont x est le prédicat » (Cohen, 012)

- le **livre Hêta**, qui prépare la lecture du livre Thêta (qui vient juste après), notamment par l'analyse qu'il propose de la matière et de la forme (distinction toutefois introduite plus tôt : dans le livre Zêta / Z), avec lesquels la notion de puissance entretient un rapport essentiel ;
- le point 11 du **livre Delta (Δ, V)**, où Aristote analyse les différents sens que peuvent prendre les termes « Antérieur et postérieur », et le point 12 « Puissance, capable – Impuissance, incapable », qui propose une première définition générale de la puissance (*dunamis*) et établit une liste des différentes acceptions du concept.

Résumé général des parties abordées

1) Les réflexions d'Aristote sur la puissance s'inscrivent dans son projet directeur d'analyser les **différents sens de l'être**. Une substance (c'est-à-dire une entité particulière, un individu) peut être dite être (ainsi et ainsi) suivant les différentes catégories (quantité, qualité, etc.). Mais on peut aussi employer le verbe être à son propos pour prédiquer *des capacités* : cette chose *peut faire* ceci ou cela, elle en est capable. L'affirmation directrice d'Aristote que « l'être s'emploie en de multiples sens » vaut également pour la puissance : on peut employer le verbe « être » à propos d'une substance pour prédiquer une puissance ou capacité de celle-ci.

2) Aristote distingue deux sens principaux de « puissance » : la puissance active et la puissance passive.

- La **puissance active** correspond au « principe du mouvement ou du changement, qui [sous-entendu : le mouvement ou changement] est dans un autre être ou dans le même être en tant qu'autre » (Mét. Δ, §12, p.191). La puissance active est ce par quoi un changement advient, soit (a) dans un autre être que celui qui possède et exerce la puissance, soit (b) dans l'être même qui possède et exerce la puissance.

Le maçon possède la capacité de bâtir, le médecin la capacité de guérir, la source de chaleur la capacité de chauffer. Cette puissance réside en eux, mais pour s'exercer, elle doit s'appliquer à un terme qu'Aristote appelle le « **patient** » : le maçon a besoin de matériaux de construction pour exercer sa puissance de bâtir, c'est sur ces matériaux qu'il va exercer cette puissance, et ce faisant il va opérer un changement en eux : avec eux il va par ex. construire une maison ; le médecin va exercer sa puissance de guérir sur un individu malade ; la source de chaleur va exercer sa puissance sur un corps qui va alors s'échauffer, etc.

Mais la puissance active peut aussi s'exercer **sur l'être même** qui détient la puissance : le médecin peut se soigner lui-même. Il est dans ce cas considéré suivant deux perspectives : d'un côté comme agent (qui exerce la puissance de guérir), de l'autre comme patient (sur lequel s'exerce cette puissance).

- Corrélativement, La **puissance passive** est définie par Aristote comme « la faculté d'être changé ou mû par un autre être, ou par soi-même en tant qu'autre », c'est-à-dire la possibilité « pour un patient, de subir une modification », d'être altéré par l'exercice d'une puissance active. Par ex., la capacité du malade à être guéri (par un autre ou par lui-même), la capacité d'un corps à changer de température ou de couleur, ou encore la possibilité pour les briques et le ciment d'être agencées pour former un bâtiment.

Aristote répertorie également d'autres sens puissance, notamment

- la capacité de **changer dans le sens du meilleur** (la capacité de s'améliorer)

- la capacité à **bien faire quelque chose** (« mener quelque chose à bonne fin ») **ou à le faire librement** (i.e. « comme ils veulent », autre trad.), par ex. la capacité à bien s'exprimer ou à marcher librement
- la **capacité à ne pas changer** (à ne pas manifester certaines modifications), c'est-à-dire à se maintenir en l'état en dépit d'une puissance active qui s'exerce

Mais ceux-ci correspondent selon lui à des **sens dérivés**. Et même si Aristote n'est pas toujours très clair sur ce point, cela vaut semble-t-il aussi pour la puissance passive. Aristote semble vouloir conférer un primat à la puissance active, au sens où pour lui tous les autres sens de puissance peuvent y être rapportés et en dépendent. Par ex., un être ne possède une puissance passive que parce qu'un autre être peut exercer sur lui une puissance active. Il y a une **dépendance asymétrique** des puissances passives vis-à-vis des puissances actives.

3) Aristote distingue ensuite entre ce qu'il appelle les **puissances rationnelles** et les **puissances irrationnelles** (livre Thêta, point 2).

- Les puissances rationnelles sont celles dont l'exercice engage la partie rationnelle de l'âme, et ne sont donc possédées que par les être rationnels. En font par ex. partie les savoir-faire artisanaux, les capacités de jugement et de raisonnement.
- Les puissances irrationnelles sont, à l'inverse, soit celles que possèdent les êtres inanimés, soit celles dont l'exercice dépend des parties non rationnelles de l'âme (âme végétative et sensitive) : par ex. la capacité de croissance, de digestion ou de respiration, ou encore de sensation.

Deux caractéristiques distinguent ces deux types de puissances :

1. Leur **rapport aux contraires**. Alors que « les puissances irrationnelles ne sont puissances que d'un seul effet » (pp.42-43), les puissances rationnelles sont également puissances de leurs contraires (être capable de A, c'est aussi bien être capable de non-A) : « la chaleur n'est puissance que de l'échauffement », en revanche « la médecine est puissance à la fois de la maladie et de la santé » (p.43). Si un savoir-faire est mal exercé, il produira l'effet contraire à l'effet escompté.
2. Les **conditions** devant être remplies pour qu'elles **s'actualisent**. Les puissances irrationnelles, à la différence des puissances rationnelles, s'actualisent de manière pour ainsi dire automatique, aussitôt que sont réunies leurs conditions d'exercice, i.e. aussitôt que le terme patient et le terme agent sont mis en présence. Si vous approchez une flamme d'un matériau combustible, celui-ci s'enflamme. Pour que les puissances rationnelles s'actualisent, un ingrédient supplémentaire est requis : « le désir [*orexis*] ou le choix rationnel [*proairesis*]² » (p.51). Le maçon n'exercera sa puissance de bâtir en présence des matériaux de construction **que s'il le choisit**. Autrement dit, il peut conserver sa puissance non exercée, malgré la présence du terme patient, si tel est son désir. Le possesseur de puissances rationnelles est capable **de retenir l'actualisation de celles-ci**, de les maintenir hors de leur exercice alors même que toutes les conditions sont remplies pour celui-ci.

² Soit la décision d'agir qui découle d'une activité de délibération : une fois pesé le pour et le contre, l'individu opte pour telle action.

4) Une partie substantielle des réflexions d'Aristote sur la puissance porte finalement sur les relations entre puissance et actualisation, en particulier les éventuelles relations de dépendance entre eux. Plusieurs éléments méritent d'être retenus :

a) Aristote rejette la **conception actualiste de la puissance** que défend l'école Mégarique, selon laquelle la puissance n'a de réalité que lorsqu'elle s'actualise (livre Thêta, point 3). Aristote reconnaît plus loin (livre Thêta, point 8) qu'il y a bien un primat (au sens d'une antériorité chronologique aussi bien que logique) de l'acte sur la puissance. Mais cela ne veut pas dire que la puissance n'existe que lorsqu'elle s'actualise : « quelque chose peut [...] avoir la puissance d'être, et cependant n'être pas ; [ou il peut, à l'inverse,] avoir la puissance de n'être pas, et être. » (p.46)

b) Aristote montre que si l'existence du possible n'est pas subordonnée à son actualisation présente ou future (i.e. quelque chose peut être en puissance sans que cette puissance s'actualise en ce moment ou dans l'avenir : il peut rester éternellement latent), cela ne signifie pas pour autant **que tout soit également et indifféremment possible** (livre Thêta, point 4).

Pour que quelque chose soit possible, dit Aristote, il faut que son actualisation soit *réalisable* (contrainte de réalisabilité). Mais qu'il soit réalisable n'implique pas nécessairement qu'il sera *effectivement réalisé* dans l'avenir. Un morceau de bois est capable de brûler (il est combustible), même si, jamais dans le cours de son existence, il n'entre en combustion. Et il faut ensuite que l'actualisation de la puissance *n'engendre aucune impossibilité* (on pourrait retraduire : n'engendre aucune contradiction³).

c) Aristote remarque que certains types de puissances sont **subordonnés à une actualisation antérieure** (livre Thêta, point 5). C'est le cas pour les puissances qui viennent de l'habitude ou qui sont acquises par l'étude, par ex. les savoir-faire : il faut les avoir exercées par le passé pour les posséder. On ne peut posséder un savoir-faire sans avoir jamais pratiqué. En revanche, ce n'est pas le cas des puissances innées, comme les puissances de sentir associées aux différents sens.

d) Finalement (livre Thêta, point 7), Aristote note qu'on dira qu'un être est « en puissance de quelque chose » (par ex. que tel individu malade est sain en puissance, ou que tel matériau de construction est une maison en puissance) quand (1) **aucun obstacle dans le patient** n'empêche le passage à l'acte (p.56), c'est-à-dire que lorsqu'elle s'exerce, la puissance active fait changer le patient sans opposition de sa part ; et quand (2) **aucun obstacle extérieur au patient** ne s'oppose à cette actualisation : ainsi, la semence n'est l'homme en puissance que lorsqu'elle est déposée dans un autre être.

Par ailleurs, on ne dit d'une **matière** qui compose quelque chose, qu'elle est « en puissance de ce quelque chose » (par ex. que le bois dont est fait le coffre qu'il est « le coffre en puissance »), que s'il s'agit de la **matière prochaine**. Comme le note Aristote, on ne dit pas de la Terre (comprendre : les molécules et atomes) dont est fait le bois qu'elle est le coffre en puissance, mais on dit qu'elle est du bois en puissance. C'est le bois qui est le coffre en puissance.

³ Aristote définit en effet comme suit l'impossible : est impossible « ce dont le contraire est nécessairement vrai » (Mét. Delta, point 12). Inversement, « le possible est ce dont le contraire n'est pas nécessairement faux. »